

La CGT et la grève des mineurs britanniques (1984-1985)

Le 23 mars 2009, à l'occasion du 25^e anniversaire de la grève des mineurs britanniques, Arthur Scargill, ancien leader des mineurs et aujourd'hui président d'honneur de la Fédération du sous-sol, a prononcé, au Conway Hall de Londres, le premier discours rétrospectif sur cette lutte historique. Son intervention portait sur l'importance de l'action déterminée des syndicalistes et sur la solidarité. La grève des mineurs, a affirmé Arthur Scargill, était « *la lutte des camarades internationaux partout dans le monde* ». À ses côtés, Alain Simon, ex-secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs du sous-sol (CGT) et de la Fédération internationale des mineurs, représentait le mouvement syndical international. Cette présence avait valeur hautement symbolique, la CGT ayant fourni la plus grande part de la solidarité financière et matérielle qui permit aux mineurs de résister pendant plus d'un an aux attaques acharnées et concertées des employeurs et de l'État.

Les archives de la CGT⁽¹⁾ nous permettent aujourd'hui de retracer l'histoire de cet important mouvement de solidarité, en images⁽²⁾ et en documents (comptes-rendus de réunions, notes et textes de discours, tracts et affiches, factures et inventaires, aide-mémoire et coupures de presse). La Fédération CGT des travailleurs du sous-sol a, en effet, organisé des actions de solidarité directe tout au long de la grève. Répondant à l'appel de ses homologues britanniques, elle a organisé le refus de fournir la Société britannique du charbonnage. Les dockers et les cheminots français ont suivi l'exemple en refusant de charger de charbon les navires en direction du Royaume-Uni. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, pouvait ainsi affirmer, en octobre 1984 : « *Il est pratiquement impossible d'utiliser la France pour briser la grève des mineurs britanniques.* »

La grève a commencé en mars 1984, en réponse à une déclaration « *délibérément provocatrice* » de Ian Mc Gregor, le nouveau chef de la Société des charbonnages (régie d'État depuis 1947). Il avait annoncé la fermeture du puits de Cortonwood, dans le Yorkshire, puis celle d'une vingtaine d'autres, avec pour conséquence la perte de 20 000 emplois. Forts d'une série de victoires récentes (en particulier celle de 1981 lorsque le gouvernement avait dû renoncer à ses plans de fermeture de mines), les leaders du syndicat des mineurs (*National Union of Mineworkers*, NUM) savaient que les stocks de charbon dureraient au maximum douze semaines. Une grève partielle (refus d'heures supplémentaires), commencée en octobre 1983, avait déjà réduit une bonne partie des réserves de charbon.

Il s'agissait donc de tenir ferme et de s'assurer du soutien des syndicalistes de l'énergie et des autres sec-

(1) Institut d'histoire sociale, archives Henri Krasucki, « *Initiatives 1984-1985* ».

(2) Voir Les Cahiers de l'Institut CGT d'histoire sociale, n° 108, décembre 2008, « *Solidarité avec les mineurs britanniques* » (1984-1985), pp. 12-13.

teurs-clés pour bloquer les efforts des autorités de s'approvisionner en charbon. La stratégie des autorités britanniques visait, pour sa part, deux objectifs : d'abord, empêcher les mouvements de solidarité et diviser autant que possible le mouvement syndical ; ensuite, s'attaquer aux sources d'aide financière aux mineurs qui leur permettraient de poursuivre la grève. La solidarité syndicale se trouvait ainsi au cœur du conflit.

Sur le plan national, la stratégie gouvernementale de division a porté des fruits. Même si le TUC a affirmé son soutien aux mineurs, le mouvement syndical s'est trouvé profondément divisé par le conflit et affaibli par l'opposition plus ou moins ouverte des leaders du Parti travailliste – notamment de Neil Kinnock et des ses conseillers les plus proches – à la grève. Sur le plan international, le mouvement syndical s'est encore plus divisé, a peiné à se définir et encore plus à se mobiliser.

La division idéologique se reflète à l'époque par l'existence de deux internationales syndicales, l'une appartenant à la sphère d'influence soviétique (Fédération syndicale mondiale, FSM), l'autre au monde « libre », c'est-à-dire anticommuniste (Confédération internationale des syndicats libres, CISL). La CGT, membre de la FSM, estime toutefois qu'elle n'est pas adaptée à ses besoins⁽³⁾. Coupée des principales confédérations européennes en raison de cette affiliation, elle souhaite se rapprocher de la Confédération européenne des syndicats, mais rencontre des refus répétés. Afin de préparer son adhésion à la CES et de réduire la marginalisation organisationnelle à laquelle ces refus la condamnent, elle cultive prudemment, dès le début des années 1980, des contacts bilatéraux avec des syndicats britanniques.

Ces contacts sont facilités par l'arrivée d'une génération de leaders plus radicaux, parmi lesquels Arthur Scargill. Ken Gill – disparu en mai 2009 – fait également partie de cette génération de leaders et contribue au développement de liens entre la CGT et certains syndicats britanniques. Lors d'une réunion informelle tenue à l'initiative du TUC à Edinbourg, le 16 novembre 1982, les représentants des TUC informent leurs camarades qu'ils ressentent « le besoin de ces contacts car [...] ni la CISL ni la CES ne leur apportent quelque chose ».

Des contacts bilatéraux se nouent dans certains secteurs pendant cette même période, surtout dans l'agro-alimentaire, le bois, la construction, la chimie, le livre et le papier, mais de manière assez éphémère. Les mineurs, eux, organisent les contacts internationaux et bilatéraux sur une base beaucoup plus solide. Au sein de la Fédération internationale des mineurs, Augustin Dufresne a des rapports « permanents, pratiques et très bons » avec les leaders britanniques depuis l'élection d'Arthur Scargill, qui contrastent avec les relations « très difficiles » ayant existé avec ses prédécesseurs « de droite ».

Solidarité contre la désindustrialisation

La CGT comprend d'emblée les enjeux de la grève qui se déroule outre-manche. Se réclamant d'un syndicalisme de classe, elle s'oriente naturellement, pour des raisons idéologiques, dans l'action de soutien, et ce



Le 4 juin 1984, à Paris, Augustin Dufresne et Peter Heathfield tiennent une conférence de presse surprise rue Cognacq Jay, siège de la télévision.

d'autant plus qu'Arthur Scargill et ses proches présentent la grève comme un conflit politique dépassant les revendications catégorielles. De manière plus immédiate, il n'y a pas de difficulté à concevoir le conflit en termes d'intérêts communs. Les problèmes des mineurs britanniques sont les mêmes que ceux de leurs homologues français. La Fédération CGT du sous-sol situe très clairement le conflit dans le contexte de la politique européenne du charbon. Intérêts nationaux et solidarité sont profondément entremêlés. L'idée d'une lutte commune sera, en conséquence, l'un des thèmes les plus importants de la campagne de solidarité menée par les mineurs français.

En juin 1984, à l'initiative de la Fédération du sous-sol, la CGT organise une conférence de presse à Paris, devant l'immeuble de la télévision. Sur la plate-forme improvisée, des mineurs britanniques de la région du Nord-Pas-de-Calais⁽⁴⁾, accompagnés du secrétaire général de la NUM, Peter Heathfield, s'adressent aux journalistes en leur demandant de présenter aux téléspectateurs français la vérité sur ce conflit qui, dès le début, s'avère très dur et violent. La banderole de la CGT situe la grève britannique dans le contexte de la politique charbonnière européenne : « Non à la fermeture des mines. Mineurs français et britanniques contre la politique de la Ceca sur le charbon. »

Le thème de la politique européenne du charbon se trouve au cœur de la solidarité instinctive entre les mineurs britanniques et ceux de la CGT. Ainsi, Augustin Dufresne, lors d'une conférence de presse organisée dans l'immeuble de la CGT, à Montreuil, le 11 novembre 1984, évoque la politique charbonnière européenne « inacceptable » qui, dit-il, provoque la crise industrielle en Grande-Bretagne. Alors que la consommation de charbon est en hausse, la Ceca, depuis les an-

(3) Sur « la double marginalisation » de la CGT au plan international à cette époque, voir Guy Groux et René Mouriaux, *La CGT, crises et alternatives*, Paris, Economica, 1992, pp. 250-252.

(4) Les mineurs du Kent ne forment qu'une petite minorité au plan national, les puits de cette région étant peu nombreux et de relativement petite taille. Mais ils comptent parmi les syndicalistes les plus radicaux et seront les derniers à reprendre le travail à la fin du conflit.

CLAUDE CHAMBON



JOHN STURROCK/INHS-CGT

Sur la route de Douvres, meeting de solidarité dans le Pas-de-Calais.

(5) Pour avoir refusé d'accepter ces jugements, Arthur Scargill est condamné pour outrage à magistrat. Si la loi sur le vote national n'était pas encore en vigueur, les statuts du syndicat prévoyaient la tenue d'un tel vote pour décider une grève nationale. En fait, le syndicat était divisé sur la grève, chaque région étant touchée différemment par les restructurations et les fermetures.

(6) « The battle of Orgreave », de Mike Figgis, *Artangel/Channel 4*, 2004 (60 min), est le meilleur document sur cet épisode sanglant.

nées 1960, a décidé de réduire la production européenne, avec pour résultat un besoin croissant d'importations. Ainsi, la fermeture des mines en Europe n'obéit pas à une logique productive, mais à une logique de concurrence internationale pour réduire les coûts. Henri Krauski développe ce même thème dans l'optique plus générale de la politique industrielle. La désindustrialisation, dit-il, frappe la France autant que la Grande-Bretagne : « Est-ce que nous devons accepter que nos peuples, nos nations, nos civilisations déclinent au point de devenir insignifiants ? Et d'appartenir au passé ? ».

Pourtant, la grève des mineurs dépasse le cadre de la politique charbonnière et même celui de la politique industrielle. Le gouvernement britannique, résolu à ne pas céder, déploie toutes les ressources de l'État pour briser la lutte des mineurs et mettre les grévistes hors-la-loi. Il lance une attaque sans précédent contre le droit de grève et s'en prend aux grévistes eux-mêmes. La grève des mineurs devient ainsi une bataille pour la survie du syndicalisme tout entier.

Durcissement du conflit

Le piquet de grève devient le point de mire de l'offensive gouvernementale. Déjà utilisé avec un succès retentissant dans les luttes précédentes pour bloquer les

approvisionnements en charbon des centrales électriques ou des installations industrielles, en particulier sidérurgiques (notamment lors de la célèbre « bataille de Saltley », à Birmingham), le piquet est l'arme par excellence des mineurs en grève. Il vise à empêcher la production mais, en même temps, il constitue une manifestation physique de la force numérique des grévistes et renforce la solidarité entre les mineurs. Ceux-ci ont affiné en particulier la technique des piquets mobiles (« flying pickets »), qui permet de mobiliser des masses de grévistes pour bloquer la production. Au fur et à mesure que le gouvernement développe sa stratégie de division au sein des communautés minières, le piquet de grève devient le lieu d'affrontement entre les grévistes et les mineurs qui retournent au travail entourés de policiers.

Dès 1980, le gouvernement s'est préparé au conflit avec les mineurs. La loi sur l'emploi a interdit les piquets dits « secondaires », c'est-à-dire tenus par des grévistes qui ne sont pas directement employés par l'établissement concerné. La même loi interdit aussi toute grève ayant un motif « politique ». Une deuxième loi, introduite en 1982, supprime l'exemption légale des syndicats, principe de base du système des relations du travail depuis 1904. Le troisième pilier de cet édifice anti-syndical est constitué par un « livre vert », publié en janvier 1983, qui a servi de base à une loi adoptée en 1984 et entrée en vigueur après le début de la grève des mineurs. Cette loi propose de rendre obligatoire l'organisation d'un vote secret sur la grève. Armée de cette législation, la Société des charbonnages poursuit le syndicat des mineurs devant les tribunaux et obtient, le 14 mars 1984, une injonction contre l'organisation de piquets de grève, arguant que la grève est illégale en l'absence d'un vote secret national⁽⁵⁾.

Le gouvernement autorise la police à utiliser tous les moyens, y compris la force, pour briser les piquets. Une violence sans précédent s'installe : le lendemain de l'injonction légale contre les piquets mobiles et dix jours après le début de la grève dans le Yorkshire, un mineur de 23 ans est tué sur un piquet à Nottinghamshire, une région où les mineurs n'ont pas encore décidé de se mettre en grève et qui restera le centre des conflits entre grévistes et ceux qui restent au travail ou décident d'y retourner. Des affrontements physiques entre grévistes et policiers marquent l'actualité britannique dans les mois qui suivent. La « bataille d'Orgreave » (en fait plusieurs batailles entre fin mai et le 18 juin 1984) constitue un point décisif dans le conflit⁽⁶⁾.

Après les affrontements intervenus en Écosse devant l'usine sidérurgique de Ravenscraig, la police ne voulait rien céder aux masses de grévistes réunis pour empêcher la livraison de charbon au dépôt de coke d'Orgreave, dans le Yorkshire, bastion du syndicat du sous-sol. Les images de policiers en rangs serrés dans leur tenue anti-émeutes, matraques levées contre les grévistes, de policiers à cheval en train de charger la foule ou encore d'Arthur Scargill le visage en sang faisaient la « une » des journaux et devaient des emblèmes de ce conflit. La bataille d'Orgreave marquera la fin de la tactique des piquets mobiles. Le bilan sera lourd : 11 mineurs tués,

20 000 blessés – parmi lesquels plusieurs leaders syndicaux nationaux et régionaux –, 12 000 arrestations.

Après Orgreave et croyant avoir brisé le mouvement gréviste, le gouvernement se retire des négociations avec le syndicat des mineurs et mise sur l'épuisement et la faim des communautés minières⁽⁷⁾. En raison de l'existence présumée de fonds de grève, le gouvernement (s'appuyant sur l'une des premières lois Thatcher, la loi sur la Sécurité sociale de 1980) refuse aux grévistes toute aide et déduit des allocations une somme censée représenter une solidarité financière que le syndicat ne peut payer. Les sociétés nationales d'énergie ordonnent de leur côté de couper le gaz et l'électricité aux familles de grévistes qui ne sont plus en mesure de payer leurs factures.

La misère des communautés minières

Dès l'été 1984, des enseignants et des travailleurs sociaux signalent des cas de malnutrition infantine dans les bassins miniers. En réponse à cette situation, un vaste mouvement de solidarité se développe, notamment dans les communautés minières où les femmes organisent très rapidement des soupes populaires. Et même si le soutien officiel du mouvement syndical reste tiède, la grève reçoit celui d'une fraction importante du public, ainsi que de la gauche syndicale et politique, qui collecte des denrées alimentaires à destination des familles de grévistes. L'action de solidarité va d'autant plus se renforcer que l'hiver approche et que l'issue de la grève paraît plus incertaine que jamais. Les femmes de mineurs, organisées en mouvements locaux et en mouvement national depuis août 1984, envoient des lettres et voyagent en Europe pour appeler les syndicalistes à soutenir les grévistes et leurs familles.

Ces trois dimensions – la désindustrialisation, la répression de l'État et la misère des familles de mineurs – font que la grève devient, pour la CGT, un conflit « sans précédent » en Europe et qu'il nécessite de ce fait « une initiative sans précédent ».

Réuni en septembre 1984, le *Trades Union Congress* (TUC) exprime son soutien officiel à la grève et fait appel à la CISL, à laquelle il est affilié, pour organiser une campagne de soutien. Mais ce sont surtout les structures nationales (confédérations, fédérations, chambres syndicales régionales, branches locales) ou sectorielles (fédérations internationales, notamment celle des mineurs) qui répondent à l'appel. En Europe, c'est l'initiative de la CGT qui est la plus importante. Le 4 septembre, sa Commission exécutive décide d'intensifier la solidarité jusque-là organisée principalement par la Fédération du sous-sol. Un collectif « Solidarité mineurs britanniques » est créé. Il se réunit pour la première fois le 7 septembre 1984 et, à partir de là, trois fois par semaine. Composé d'Alain Simon, de Jean-Claude Gay, de Jacques Trégaro, de Jean-Louis Destrem, d'Henri Damette et d'un représentant du secteur presse, le collectif annonce une initiative « gigantesque » : une collecte nationale de fonds sera organisée, le compte du NUM étant bloqué.



Le 14 octobre 1984, les camions de la solidarité arrivent dans le Kent.

Conformément à ces décisions et à ce travail préparatoire, le Comité confédéral national de la CGT décide, le 11 septembre 1984, d'ouvrir un compte bancaire spécial « CGT-solidarité mineurs britanniques » pour collecter des fonds et organiser un convoi spécial de produits alimentaires et hygiéniques. Objectif : un camion par région. La solidarité matérielle doit être « la plus spectaculaire possible ». Lors d'une conférence de presse organisée le même jour, la CGT annonce qu'elle s'inscrit « pleinement dans cette action de solidarité », qui doit être « à la mesure des enjeux, au niveau de la lutte admirable menée par les mineurs [britanniques] ».

De Calais à Douvres, le convoi Solidarité

La date du 14 octobre est fixée pour le départ d'un convoi transportant des denrées alimentaires et hygiéniques, aussi bien que de l'argent en espèces. Un emblème (un visage de mineur), proposé par Henri Damette, est choisi le 19 septembre. Il sera reproduit sur les affiches, lettres et tracts utilisés dans la campagne et envoyés à toutes les fédérations de la CGT. L'organisation de la collecte est impulsée avec vigueur. Les fédérations, certes solidaires du mouvement, répondent avec une certaine lenteur et il faut un suivi régulier par téléphone pour obtenir les fonds⁽⁸⁾.

Environ 700 000 francs seront collectés. Comme les sommes d'argent dépassent le montant autorisé par les douanes, des militants de la CGT, notamment ceux de la Fédération du Livre (qui fournit des efforts « exemplaires » de solidarité), doivent faire plusieurs voyages en ferry pour porter les billets aux représentants du NUM à Douvres. Pour ce qui le concerne, le convoi de trente camions, transportant 400 tonnes de vivres et de biens, s'ébranle de Montreuil le 13 octobre et une série de meetings accompagne son itinéraire dans les bassins miniers du nord de la France. A Douvres, l'arrivée des camions – qui s'avère assez chaotique, les camionneurs découvrant que certains des produits sont déclarés illégaux par les douanes britanniques –, le 14 octobre, est marquée par une réunion très chargée d'émotion.

(7) En même temps, l'État bloque les fonds syndicaux. Pour suivi en justice, le syndicat des mineurs est placé sous administration judiciaire de novembre 1984 à juillet 1986. Ses fonds sont mis sous séquestre.
(8) L'Union des syndicats de Monaco répond aussi à l'appel et envoie une somme de 1 000 francs le 5 octobre 1984.



SERGE GAUTIER

Collecte de vivres destinés aux grévistes britanniques.

(9) L'article est publié sous le pseudonyme de Harry Sampson.

(10) Les passages traitant de la répression policière sont systématiquement soulignés.

(11) Le Collectif se compose de Jean-Louis Destrem, Joannès Galland, André Nogier, Jacques Trégaro, Henri Tronchon, Jean Moreau, Henri Damette, Jacky Bernard, Maurice Lourdez, Andrée Bacon, Lydia Audignon, André Simon et Jacqueline Léonard, du secteur Femmes. Un délégué du secteur Comités d'entreprises est ajouté au collectif. André Nogier, du secteur Europe, est nommé responsable de la coordination des réunions.

(12) La CGIL déclarera le 29 janvier 1985 avoir versé 145 millions de lires italiennes au compte de solidarité du TUC.

(13) Une note interne manuscrite du Collectif Solidarité indique avoir reçu la réponse suivante : « Nous réfléchissons encore. »

La presse britannique, largement hostile à la cause des mineurs, présente l'initiative française de manière ironique... lorsqu'elle en parle. Par exemple, un dessin carrément xénophobe publié le 15 octobre dans le journal londonien de droite *Standard* montre des mineurs en train de jeter des pierres sur les camions, dont l'un des conducteurs déclare : « Je me demande ce qui a pu leur déplaire, Michel ? Les escargots ? Les cuisses de grenouille ? Les yeux de mouton au couscous ? »

Toutefois, les reportages de presse permettent de reconstituer les événements, d'autant plus que le *Morning Star*, le journal du Parti communiste britannique, publie à la « une » un article détaillé de Jeff Apter, journaliste proche de la CGT et qui habite Paris⁽⁹⁾. L'article analyse les discours d'Augustin Dufresne sur le thème des conséquences des politiques européennes du charbon qui « détruisent l'industrie minière et propagent la misère et le chômage des deux côtés de la Manche », et d'Henri Krasucki, « visiblement ému », qui parle avec véhémence de la souffrance des mineurs et de leurs familles. *The Times* confirme que le meeting constitue le plus grand rassemblement international en faveur des mineurs, mais interprète le discours de Krasucki comme relevant d'une « rhétorique marxiste ».

Opération Christmas

À l'évidence, le convoi et les réunions qui l'accompagnent ont produit une forte impression sur les syndicalistes français qui y ont participé et sur Henri Krasucki lui-même, qui rédige de sa main les discours pour les meetings accompagnant le convoi⁽¹⁰⁾. Le 12 novembre, les membres du Collectif Solidarité organisent, lors d'une réception à Montreuil, la présentation d'un film sur les meetings de Douvres et, sans attendre, se lancent dans la prochaine étape de leur campagne de solidarité. Pour Henri Krasucki, il s'agit d'une solidarité « tous azimuts ». Lors du meeting de Douvres, il a d'ailleurs annoncé que le soutien de la CGT va aller en s'amplifiant.

L'idée d'envoyer des colis de Noël aux familles de mineurs semble déjà avoir fait son chemin dans les ins-

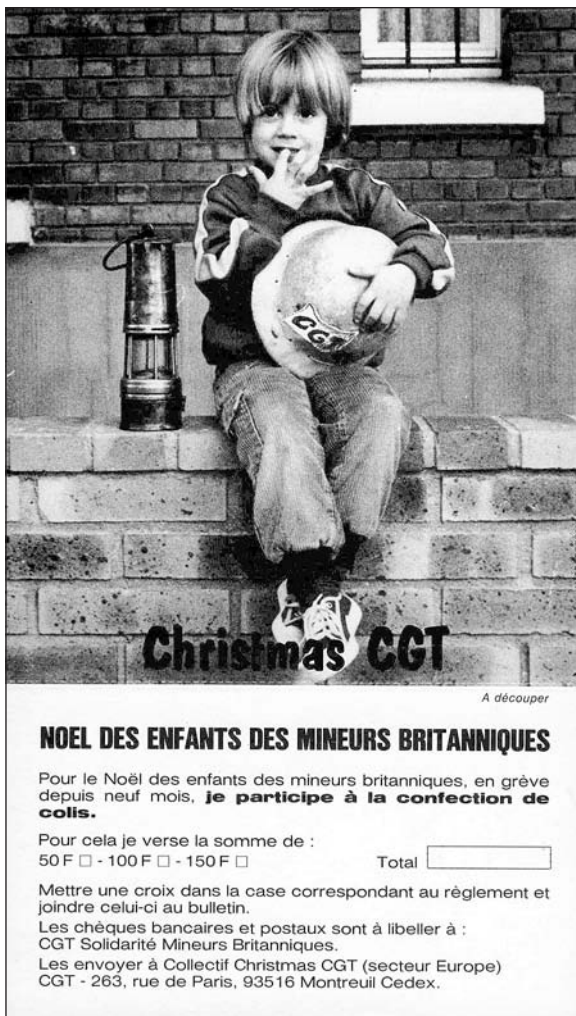
tances de la CGT au cours du mois d'octobre. Le 16, une nouvelle initiative est annoncée et un « Collectif Noël » constitué. Son but est ainsi énoncé : « Suite à l'annonce d'Henri Krasucki – au cours du meeting de Douvres –, il est décidé d'offrir un Noël aux enfants de mineurs en grève. »⁽¹¹⁾ Le 8 novembre, une note interne informe que 1 200 000 francs ont déjà été collectés dans ce cadre.

Sans doute à l'instigation de la CGT, le Conseil général de la FSM, lors de sa réunion des 15 au 18 octobre, décide d'une « solidarité de haut niveau ». Mais la CGT n'attend pas qu'une initiative concrète résulte de cette décision. Le 25 octobre 1984, Henri Krasucki adresse une lettre aux centrales d'autres pays avec lesquelles la CGT est en contact pour les informer de l'initiative confédérale. « Sans vous donner de conseils », précise-t-il, il exprime l'espoir « que toutes nos organisations ont la capacité de faire de même ». En réponse, la fédération des enseignants québécois et la CGIL italienne s'engagent à organiser des campagnes de sensibilisation et de solidarité⁽¹²⁾. Pour ce qui la concerne, l'AFL-CIO refuse de prendre position⁽¹³⁾.

Dans la même période, de l'autre côté de la Manche, l'intensification de la campagne contre les mineurs en grève alimente un mouvement de soutien populaire. Le 1^{er} novembre 1984, une femme de mineur, Jenny Aherne, écrit à la CGT pour attirer l'attention des camarades français sur l'offre faite par la Société des charbonnages en faveur des mineurs grévistes : s'ils reprennent le travail « dans le plus grand secret » avant le 19 novembre, la Société leur propose (dans un dépliant envoyé à toutes les familles de grévistes) des primes de Noël allant de 800 à 1 000 livres sterling (soit environ 10 000 francs français). Une dépêche de l'AFP confirme le fait le 13 novembre.

La CGT essaie de mobiliser l'opinion publique française par des communiqués de presse l'informant des manœuvres des autorités britanniques et de la campagne d'affamement conduite contre les mineurs. Elle doit reconnaître les difficultés de présenter leur lutte de manière positive devant une presse largement hostile et qui s'intéresse plutôt à « l'affaire libyenne ». La campagne médiatique contre Arthur Scargill atteint des sommets en Angleterre, surtout après la révélation qu'un délégué de la NUM a rencontré le leader libyen, le colonel Khadafi, pour solliciter des fonds de soutien. La CGT, par la voix de Joannès Galland, dénonce la position des médias dans cette affaire. Joannès Galland déclare que vouloir parler de l'affaire libyenne quand il y a eu sept morts à cause des affrontements entre grévistes, non-grévistes et police, « c'est dérisoire, mais révoltant ». Augustin Dufresne doit aussi expliquer et justifier devant la presse les visites de Scargill à Paris. Il dénonce à ce propos la « vaste et basse opération politicienne » menée contre le président de la NUM.

Entre temps, le Collectif se met à organiser la collecte de cadeaux. Il rédige un dépliant de quatre pages avec un emblème spécial « Opération Christmas » et une photo d'un jeune garçon coiffé d'un casque de mineur. Le dépliant contient une liste de propositions de cadeaux : pour éviter les problèmes douaniers rencontrés



Supports à l'organisation de la campagne de solidarité avec les enfants de mineurs.

pour décider de la distribution la plus équitable possible. Nonobstant ces difficultés organisationnelles et pratiques, les cadeaux français sont une contribution importante aux fêtes de Noël. Les enfants de grévistes, non seulement résignés à l'absence de cadeaux mais regardant avec défiance les cadeaux offerts aux enfants de mineurs retournés au travail (« le père Noël est jaune », dit-on dans les villages miniers), reçoivent avec joie ces cadeaux inattendus⁽¹⁴⁾.

Les difficultés de la solidarité internationale

Longtemps, la contribution de la CGT a été éclipsée par la campagne judiciaire et médiatique sans précédent qui a déferlé sur la NUM, et en particulier sur la personne de son président, Arthur Scargill. Il est aujourd'hui temps de reconnaître l'ampleur et l'importance de la solidarité dont les syndicalistes français ont fait preuve. De toutes les centrales du monde, c'est la CGT qui s'est montrée « la plus généreuse », comme tous les récits de la grève le reconnaissent. Cette solidarité a sans aucun doute aidé les mineurs à tenir ferme et a contribué à mitiger leur sentiment d'isolement et d'impuissance face aux difficultés qu'ils rencontraient.

L'effort de la CGT – et en particulier la rapidité avec laquelle la solidarité a été organisée sur une base nationale – montre que la solidarité syndicale internationale est possible, même dans les conditions matérielles les plus difficiles (séquestration de fonds, surveillance policière, campagnes médiatiques hostiles). Si une question se pose désormais, c'est celle de savoir pourquoi la solidarité internationale reste trop souvent un fait marginal, se heurtant généralement à des résistances idéologiques aussi bien que pratiques. Surtout, on devrait peut-être se demander pourquoi les organisations syndicales internationales, construites aussi pour organiser la solidarité matérielle et financière, éprouvent tant de difficultés à répondre de manière concrète aux appels à la solidarité internationale.

Susan Milner
 Université de Bath, Angleterre

lors du convoi d'octobre, le Collectif a préparé une liste exhaustive. Les leaders syndicaux se rendent à des meetings régionaux pour sensibiliser et mobiliser les syndicalistes sur le terrain. La CGT entre en contact avec le secrétaire général de la NUM, Peter Heathfield (dont la femme Betty est l'une des porte-parole les plus visibles des organisations féminines de soutien aux grévistes), pour organiser la distribution des cadeaux. La date du 5 décembre est prévue pour le convoi de Noël.

Les reçus envoyés aux fédérations attestent de l'ampleur de l'effort consacré par les militants sur le plan local et régional. Très détaillés, ils dressent un inventaire des jouets et bonbons envoyés au siège de la CGT : raquettes, bicyclettes, stylos, montres, poupées, patins à roulettes, coffrets, camions et voitures miniatures, transistors, réveils, puzzles, jeux de construction, animaux en peluche... aussi bien que des sommes d'argent (généralement plusieurs centaines de francs).

En Grande-Bretagne, les jouets arrivent dans un certain désordre. Certes, les femmes chargées de la distribution reconnaissent « la qualité des jouets » et « l'imagination gauloise » qui caractérise le choix de cadeaux. Mais les organisations de solidarité ont une infrastructure nationale relativement faible et, dans beaucoup de villages miniers, ils n'arrivent que quelques jours avant Noël, nécessitant un travail ardu

(14) Les lettres de remerciement expriment à la fois la gratitude des enfants de mineurs et leur défiance très politique. Ainsi, cette lettre d'une jeune fille de 13 ans habitant le Nottinghamshire, centre de la résistance minière à la grève et où les familles de grévistes avaient l'impression de vivre en état de siège : « Je préfère être privée d'argent de poche ou de cadeaux que d'avoir un jaune comme père. »